

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue le 2 octobre 2017, à 19h30, à la salle municipale**

Monsieur le maire, Robert Boucher, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	Mme Line Fréchette	Siège # 4	M. Joël Jutras
Siège # 2	M. Jocelyn Brière	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
Siège # 3	M. Sylvain Marcoux	Siège # 6	M. Marcel Sinclair

Mme Emilie Trottier, directrice générale / secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

**Ouverture de la séance**

Le maire, M. Robert Boucher, constate le quorum à 19h30 et déclare la séance ouverte.

(2017-10-2194)

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en laissant l'item *Varia* ouvert à d'éventuels ajouts.

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2017
3. Dépôt des rapports :
  - Dépôt du rapport de l'inspecteur en urbanisme, en environnement et en voirie au 30 septembre 2017
  - Dépôt du rapport du Service de sécurité incendie au 30 septembre 2017
4. Dépôt des états comparatifs au 30 septembre 2017
5. Congrès F.Q.M. : Autoriser le remboursement des frais de déplacement du maire, M. Robert Boucher, factures totalisant un montant de 134,40 \$, taxes incluses
6. Congrès F.Q.M. : Autoriser le remboursement des frais de déplacement de la conseillère, Mme Nancy Letendre, factures totalisant un montant de 177,41 \$, taxes incluses
7. Therrien Couture s.e.n.c.r.l. : Accepter l'offre de service professionnels pour l'année 2018
8. Therrien Couture s.e.n.c.r.l. : Mandater la firme Therrien Couture s.e.n.c.r.l. pour la rédaction du Règlement de gestion contractuel au montant approximatif de 1 050 \$, taxes incluses
9. Séances du conseil : Changement à apporter au lieu de tenue des séances du conseil municipal
10. Avis publics : Changement à apporter au lieu d'affichage des avis publics
11. Construction Deshaies et Raymond Inc. : Autoriser le quatrième versement au montant de 154 989,49 \$, taxes incluses
12. Communications RCL : Autoriser l'installation de 3 caméras extérieures au 1962, boulevard St-Joseph Ouest au montant de 1 278,52 \$, taxes incluses

13. Cogeco : Autoriser l'installation d'une ligne téléphonique au 1966, boulevard St-Joseph Ouest
14. Axin : Achat et installation d'une enseigne extérieur au montant de 1 237,13 \$, taxes et installation incluses
15. Embauche d'un nouveau pompier
16. COMBEQ : Autoriser l'inscription de l'inspecteur en bâtiment et en environnement à la formation *Le zonage agricole*, les 1<sup>er</sup> et 2 novembre, à Drummondville, au montant de 620,87 \$, taxes incluses
17. CANAC : Autoriser l'achat de cinq (5) bacs verts et cinq (5) bacs noirs pour un montant total de 999,94 \$, taxes et livraison incluses
18. Plastique Desmarais : Autoriser l'achat de 4 compteurs d'eau, 4 régulateurs et 10 connecteurs, au montant total de 1 345,72 \$, taxes et livraison incluses
19. CPTAQ : Demande d'appui à la municipalité pour une demande d'autorisation sur le lot 4 433 049 et visant à un échange de superficie
20. École Saint-Majorique : Demande de commandite pour le dîner de fin d'année
21. École de karaté de Saint-Majorique : Autorisation d'utiliser le gymnase de l'école gratuitement pour les cours du soir pour les saisons automne 2017 et hiver-printemps 2018
22. Autoriser la fermeture de la rue Lecavalier lors des festivités de l'Halloween
23. Adoption des comptes à payer
24. Varia
25. Période de questions
26. Levée de l'assemblée

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2017-10-2195)

**2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2017**

Il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2017 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**3. Dépôt des rapports**

Les rapports suivants sont déposés et/ou présentés à cette séance du conseil :

- Rapport de l'inspecteur en urbanisme, en environnement et en voirie au 30 septembre 2017
- Rapport du Service de sécurité incendie au 30 septembre 2017

(2017-10-2196)

**4. Dépôt des états comparatifs des activités de financement à des fins fiscales au 30 septembre 2017**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Emilie Trottier, dépose à ce conseil les états comparatifs des activités financières de fonctionnement à des fins fiscales pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2017. Une copie a été remise à chacun des membres de ce conseil dans les délais prescrits.

(2017-10-2197)

**5. Congrès F.Q.M. : Autoriser le remboursement des frais de déplacement du maire, M. Robert Boucher, factures totalisant un montant de 134,40 \$, taxes incluses**

**Attendu** la résolution numéro 2017-06-2097 autorisant le maire à assister au Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités, à Québec, les 28, 29 et 30 septembre 2017;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'autoriser le remboursement des frais de déplacement de M. Robert Boucher, maire, au montant de 134,40 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-10-2198)

**6. Congrès F.Q.M. : Autoriser le remboursement des frais de déplacement et de repas de la conseillère, Mme Nancy Letendre, factures totalisant un montant de 177,41 \$, taxes incluses**

**Attendu** la résolution numéro 2017-08-2156 autorisant la conseillère, Mme Nancy Letendre, à assister au Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités, à Québec, les 28, 29 et 30 septembre 2017;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'autoriser le remboursement des frais de déplacement et de repas de Mme Nancy Letendre, conseillère au siège numéro 5, au montant de 177,41 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-10-2199)

**7. Therrien Couture s.e.n.c.r.l. : Accepter l'offre de service professionnels pour l'année 2018**

**Attendu que** le cabinet Therrien Couture s.e.n.c.r.l. a présenté à la municipalité une offre de services professionnels pour l'année 2018;

**Attendu que** cette offre répond aux besoins de la Municipalité;

**Attendu** la discussion des membres du conseil en ce sens;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'accepter l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture s.e.n.c.r.l., pour l'année 2018.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-10-2200)

**8. Therrien Couture s.e.n.c.r.l. : Mandater la firme Therrien Couture s.e.n.c.r.l. pour la rédaction du Règlement de gestion contractuel au montant approximatif de 1 050 \$, taxes incluses**

**Attendu que** le cabinet Therrien Couture s.e.n.c.r.l. a présenté à la municipalité une offre de services professionnels pour la rédaction d'un *Règlement de gestion contractuel*;

**Attendu que** cette offre répond aux besoins de la Municipalité;

**Attendu** la discussion des membres du conseil en ce sens;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'accepter l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture s.e.n.c.r.l., pour la rédaction d'un Règlement de gestion contractuel pour un montant approximatif de 1 050 \$, taxes incluses.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-10-2201)

**9. Séances du conseil : Changement à apporter au lieu de tenue des séances du conseil municipal**

**Attendu que** la municipalité a procédé à la construction de nouveaux bureaux municipaux;

**Attendu** la discussion des membres du conseil en ce sens;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et décréter que les séances du conseil se tiendront dorénavant au 1962, boul. St-Joseph Ouest

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-10-2202)

**10. Avis publics : Changement à apporter au lieu d'affichage des avis public**

**Attendu que** la municipalité a procédé à la construction de nouveaux bureaux municipaux;

**Attendu** la discussion des membres du conseil en ce sens;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et décréter que les séances du conseil se tiendront dorénavant au 1962, boul. St-Joseph Ouest.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-10-2203)

**11. Construction Deshaies et Raymond »Inc. : Autoriser le quatrième versement au montant de 154 989,49 \$, taxes incluses**

**Attendu** la résolution numéro 2017-06-2099 portant sur l'octroi de contrat pour la construction des bureaux municipaux;

**Attendu que** la municipalité n'a reçu pas le certificat de paiement émis par l'architecte;

**Attendu** la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser le quatrième (4e) versement à l'entreprise Construction Deshaies & Raymond Inc., pour les travaux de construction des bureaux municipaux, pour un montant de 154 989,49 \$, taxes incluses dès la réception du certificat de paiement émis par l'architecte.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-10-2204)

**12. Communications RCL : Autoriser l'installation de 3 caméras extérieures au 1962, boulevard St-Joseph Ouest au montant de 1 278,52 \$**

Il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'octroyer le contrat à l'entreprise Communications RCL Inc. pour l'installation d'un système de caméras de surveillance extérieur, au montant de 1 278,52 \$, taxes et installation incluses.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-10-2205)

**13. Cogeco : Autoriser l'installation d'une ligne téléphonique au 1966, boulevard St-Joseph Ouest**

**Attendu que** le conseil est d'avis qu'un téléphone doit être accessible à la salle municipale en cas d'urgence;

**Attendu** la discussion des membres du conseil en ce sens;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, et résolu d'autoriser la signature d'un contrat avec l'entreprise Cogeco pour l'installation et l'utilisation d'une ligne fixe au 1966, boul. St-Joseph Ouest.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-10-2206)

**14. Axin : Achat et installation d'une enseigne extérieure au montant de 1 237,13 \$, taxes et installation incluses**

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'octroyer le contrat d'achat et d'installation d'une enseigne extérieure à l'entreprise Axin au montant de 1 237,13 \$, taxes incluses.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-10-2207)

**15. Embauche d'un nouveau pompier**

**Attendu que** la municipalité désire procéder à l'embauche d'un nouvel apprenti pompier pour le Service de sécurité incendie de Saint-Majorique-de-Grantham;

**Attendu que** M. Jeffrey Reason suit présentement une formation en vue d'obtenir son diplôme de pompier à l'École nationale des pompiers du Québec;

**Attendu** la discussion des membres du conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu de procéder à l'embauche de M. Jeffrey Reason, au poste d'apprenti pompier II pour le Service de sécurité incendie.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-10-2208)

**16. COMBEQ : Autoriser l'inscription de l'inspecteur en bâtiment et en environnement à la formation Le zonage agricole, les 1<sup>er</sup> et 2 novembre, à Drummondville, au montant de 620,87 \$, taxes incluses**

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'autoriser l'inscription de l'inspecteur en urbanisme à la formation *Le zonage agricole*, à Drummondville, les 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2017, au coût de 620,87 \$, taxes incluses.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-10-2209)

**17. CANAC : Autoriser l'achat de cinq (5) bacs verts et cinq (5) bacs noirs pour un montant total de 999,94 \$, taxes et livraison incluses**

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, et résolu d'autoriser l'achat de 54 bacs verts et de 5 bacs bruns à l'entreprise Canac, au montant de 999,94 \$, taxes et livraison incluses.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-10-2210)

**18. Plastique Desmarais : Autoriser l'achat de 4 compteurs d'eau, 4 régulateurs et 10 connecteurs, au montant total de 1 345,72 \$, taxes et livraison incluses**

Il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser l'achat de quatre (4) compteurs d'eau, quatre (4) régulateurs et de dix (10) connecteurs, au montant de 1 345,72 \$, taxes et livraison incluses.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-10-2211)

**19. CPTAQ : Demande d'appui à la municipalité pour une demande d'autorisation sur le lot 4 433 049 et visant à un échange de superficie**

**Attendu que** le propriétaire du lot 4 433 049 demande l'appui de la municipalité pour déposer une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ;

**Attendu que** la demande vise un échange de superficie de dimensions équivalentes entre une parcelle de lot bénéficiant de droits acquis et une autre n'en bénéficiant pas;

**Attendu que** la demande a pour but de régulariser la situation de l'installation septique;

**Attendu que** la demande est conforme aux règlements municipaux;

**Attendu qu'**aucun espace à l'extérieur de la zone agricole n'est disponible pour réaliser ce projet;

**Attendu** la discussion des membres du conseil en ce sens;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, et résolu d'appuyer la demande d'autorisation du propriétaire du lot 4 433 049.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-10-2212)

**20. École Saint-Majorique : Demande de contribution financière pour le dîner de fin d'année**

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu de contribuer au dîner de l'école Saint-Majorique pour un montant de 300 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-10-2213)

**21. École de karaté de Saint-Majorique : Autorisation d'utiliser le gymnase de l'école gratuitement pour les cours du soir pour les saisons automne 2017 et hiver-printemps 2018**

**Attendu que** le conseil municipal a reçu une demande de citoyens concernant l'utilisation gratuite du gymnase de l'école pour des cours de karaté;

**Attendu que** le conseil souhaite améliorer et maintenir l'offre d'activités dans la municipalité;

**Attendu** la discussion des membres du conseil en ce sens;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'autoriser l'école de karaté de St-Majorique à utiliser gratuitement le gymnase de l'école St-Majorique pour ses cours de karaté pendant les saisons automne 2017 et hiver-printemps 2018.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-10-2214)

**22. Autoriser la fermeture de la rue Lecavalier lors des festivités de l'Halloween**

**Attendu que** la municipalité a reçu une demande officielle d'un représentant de la Sûreté du Québec afin d'autoriser la fermeture de la rue Lecavalier le soir de l'halloween;

**Attendu que** cette fermeture vise à augmenter la sécurité des enfants lors de cette soirée festive;

**Attendu** la discussion des membres du conseil en ce sens;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser la fermeture de la rue Lecavalier lors de la soirée d'Halloween et de demander aux membres du Service de sécurité des incendies de s'en acquitter.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-10-2215)

**23. Présentation et approbation des comptes à payer**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

Dépenses autorisées en vertu du Règlement numéro 527-16 sur la délégation de pouvoir	8 121,70 \$
Salaires nets payés en septembre 2017	15 908,40 \$
Dépenses autorisées et approuvées par résolution	305 864,32 \$
Dépenses à approuver par le conseil du 2 octobre 2017	76 712,99 \$
<b>Total des dépenses au 2 octobre 2017 :</b>	<b>406 607,41 \$</b>

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 2 octobre 2017 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

#### **24. Varia**

Aucun item n'est ajouté à ce point.

#### **25. Période de questions**

Les personnes présentes sont invitées par le maire, M. Robert Boucher, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

- Dénéigement des routes
- Cloche de l'ancienne église
- Emplacement du bureau sur le terrain
- Comité consultatif en loisirs
- Affichage à la salle municipale
- Intention des élus de se représenter

#### **26. Levée de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras de lever la séance du conseil, à 20 heures et 07 minutes.

\_\_\_\_\_  
M. Robert Boucher  
Maire

\_\_\_\_\_  
Mme Emilie Trottier  
Secrétaire-trésorière

Le maire, M. Robert Boucher, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions au sens de l'article 142.2 du *Code municipal du Québec* et décide de ne pas exercer son droit de veto.

#### **Certificat de crédits**

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

\_\_\_\_\_  
Mme Emilie Trottier,  
Secrétaire-trésorière